

Constructeur de routes et d'aménagements urbains

RNCP40485 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	231
Formacode(s)	22022, 12512
Code(s) ROME	F1702
Code(s) CFD	50023120, 50023122 (CAP)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du CAP « Constructeur de routes et d'aménagements urbains » exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie, dans le domaine des travaux publics pour des travaux neufs et d'entretien.

ACTIVITÉS VISÉES

Les principaux secteurs d'activités du titulaire de la spécialité « constructeur de routes et d'aménagements urbains » de CAP relèvent du domaine des travaux publics tels que :

- les travaux routiers ;
- les réseaux secs et humides (eaux pluviales) ;
- l'aménagement urbain.

Les principales activités sont les suivantes :

Étude et préparation de l'intervention

- Exploitation du dossier d'exécution
- Préparation de l'intervention

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Préparation de la réalisation
- Réalisation d'un ouvrage courant
- Contrôle de l'ouvrage courant

Réalisation d'ouvrages spécifiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Étude et préparation de l'intervention

- Exploiter un dossier d'exécution
- Choisir le petit matériel et l'outillage
- Compléter des documents

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Intervenir à proximité des réseaux
- Organiser le poste de travail et l'intervention
- Implanter et tracer un ouvrage courant
- Raccorder un réseau d'eaux pluviales

- Réaliser une structure de voirie
- Poser des éléments structurants de voirie
- Réaliser un revêtement
- Contrôler la conformité de l'ouvrage

Réalisation d'ouvrages spécifiques

- Effectuer la manutention de charges
- Réaliser des ouvrages maçonnés
- Installer un équipement urbain
- Échanger et rendre compte oralement

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser.
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie.
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC).
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC). Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Mathématiques et physique-chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié.

Éducation physique et sportive

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Prévention-santé-environnement

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

Langue vivante étrangère

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- Comprendre la langue orale ;
- Comprendre un document écrit ;
- S'exprimer à l'écrit ;
- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Langue vivante (Bloc facultatif)

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral
- Comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Mobilité (Bloc facultatif)

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- Caractériser le contexte professionnel étranger
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- Se repérer dans un nouvel environnement
- Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

Blocs de compétences

RNCP40485BC01 — Étude et préparation de l'intervention

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exploiter un dossier d'exécution
- Choisir le petit matériel et l'outillage
- Compléter des documents

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP40485BC02 — Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

LISTE DE COMPÉTENCES

- Intervenir à proximité des réseaux
- Organiser le poste de travail et l'intervention
- Implanter et tracer un ouvrage courant
- Raccorder un réseau d'eaux pluviales
- Réaliser une structure de voirie
- Poser des éléments structurants de voirie
- Réaliser un revêtement
- Contrôler la conformité de l'ouvrage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP40485BC03 — Réalisation d'ouvrages spécifiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Effectuer la manutention de charges
- Réaliser des ouvrages maçonnés
- Installer un équipement urbain
- Échanger et rendre compte oralement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au

CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF
Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel oral et pratique

RNCP40485BC04 — Français et histoire-géographie - Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des oeuvres littéraires et artistiques - rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP40485BC05 — Mathématiques et physique-chimie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP40485BC06 — Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel

RNCP40485BC07 — Prévention-santé-environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP40485BC08 — Langue vivante étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

L'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- Comprendre la langue orale
- Comprendre un document écrit
- S'exprimer à l'écrit
- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CAP « Constructeur de routes et d'aménagements urbains » exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie, dans le domaine des travaux publics pour des travaux neufs et d'entretien.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Maçon Voiries et Réseaux Divers ;
- Ouvrier routier.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Arrêté du 15 janvier 2019 permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 014 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 3/5 (Modérée) B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 860
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 577 €
Selon la branche	6 000 € – 6 723 €
Prise en charge	Branches concernées
6 577 €	Valeur par défaut · 207 branches
6 723 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

6 721 €	CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
6 000 €	CPNEFP Carrières et matériaux

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2030
Date de dernière délivrance possible	31/08/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35888

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35888, RNCP40335

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CAP constructeur de routes et d'aménagements urbains - Onisep

<https://eduscol.education.fr/pid23236-cid47637/le-certificat-d-aptitude-professionnelle-cap.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40485/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	3
Régions couvertes	2
Prix indicatif	5 200 € – 7 140 €
Durée	420 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	55
Organismes gestionnaires (CFA)	35
Organismes formateurs	41
Régions couvertes	12
Départements couverts	35
Organismes certifiés Qualiopi	41
Sessions	de 09/2025 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).